

vol de sac de Pc (PC + portefeuilles + téléphone)

Par maudparis, le 17/04/2012 à 15:52

Bonjour à tous.

Je me trouve aujourd'hui dans une situation des plus dramatiques.

Jeudi dernier, j'ai fait partie d'un groupe de visiteurs (organisé par une association) dans un grand musée parisien. J'ai quitté la visite plus tôt et j'ai volé le sac d'un ordinateur portable d'un membre de mon groupe de visite.

J'ai été aussitôt contactée par la personne qui organisait la visite et j'ai nié le vol.

Hier soir, appel du supérieur de la personne organisatrice "on a vu les vidéos et on vous voit repartir avec un sac que vous n'aviez pas à l'entrée". il ajoute "le mieux pour vous et de ramener le sac avec tout son contenu demain matin".

Ce que j'ai fait ce matin même. Le souci étant que je pars peur, j'ai déposé dans plusieurs boîtes aux lettres les papiers d'identité et la CB dans une agence bancaire (celle de la victime").

J'ai également fait un formatage de PC, du coup, la victime ne dispose plus de ses données (le dépôt des affaires s'est fait au local de l'association qui a organisé la visite dans le musée en question). La victime ne comte visiblement pas être clémente avec moi, d'après les mots de notre intermédiaire.

J'ai extrêmement peur des suites de cette affaire. Qu'est-ce que je risque, en sachant que c'est la première fois- et qu'en ce moment, je suis soignée pour dépression? Le musée peut-il porter plainte? Comment le savoir?

La victime a t-elle porté plainte? Comment le savoir également?

J'ai totalement honte de ce que j'ai fait. Et j'aimerais régler cela à l'amiable, mais je ne sais pas si c'est possible.

Merci pour vos réponses.